

le mercredi 21 avril 2004

10 h

Prière.

M. S. Graham dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de plusieurs collectivités du comté de Kent, qui demandent que le gouvernement exécute des travaux de réparation majeurs sur un tronçon de 5 km du chemin de Richibucto-Village.

L'hon. P. Robichaud dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Trans-Canada Highway Project : Request for Proposals for the Design, Construction, Financing, Operation, Maintenance and Rehabilitation of Route 2 Between the Quebec Border and Longs Creek, And Route 95.*

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par M. S. Graham :

46, *Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse* ;

par l'hon. M. Volpé :

47, *Loi supplémentaire de 2002-03 (2) portant affectation de crédits.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture et moyennant le consentement unanime de la Chambre, se forme en Comité plénier pour étudier le projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, puis en Comité des subsides pour entreprendre l'étude des prévisions budgétaires du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 42, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général*, il s'élève un débat.

M. Jamieson invoque le Règlement; il soutient que le ministre des Finances ne parle pas du principe du projet de loi à l'étude. Le président rappelle aux parlementaires de s'en tenir au principe du projet de loi.

À 12 h 30, la séance est suspendue d'office jusqu'à 14 h.

14 h

Le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Le débat se poursuit sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 42.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 42 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est rejetée par le vote nominal suivant :

POUR : 23

M. McGinley	M. Branch	M. Arseneault
M. Jamieson	M. Kennedy	M. Foran
M. MacIntyre	M. Ouellette	M. Albert
M. Allaby	M ^{me} Robichaud	M. A. LeBlanc
M. S. Graham	M. Lamrock	M. Doucet
M. Haché	M. Burke	M. Boudreau
M. Armstrong	M. Murphy	M. Brewer
M. Landry	M. Kenny	

CONTRE : 24

l'hon. M ^{me} Blaney	l'hon. M. Steeves	l'hon. M. Huntjens
l'hon. E. Robichaud	l'hon. M ^{me} Dubé	M. Betts
l'hon. M. Volpé	l'hon. M ^{me} Poirier	M. Malley
l'hon. M. Green	l'hon. M. Ashfield	M. Williams
l'hon. D. Graham	l'hon. M. Fitch	M. Carr
l'hon. M. Mockler	l'hon. M ^{me} Fowlie	M. Stiles
l'hon. M ^{me} MacAlpine	l'hon. P. Robichaud	M. Holder
M. Sherwood	l'hon. M. Alward	M. C. LeBlanc

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 43 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 44, *Loi sur les valeurs mobilières*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 44 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 44, *Loi sur les valeurs mobilières*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 45, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 45 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 45, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Il est unanimement convenu que le projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, soit étudié en Comité plénier sur-le-champ.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Holder, vice-président, prend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant sans amendement :

43, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.